

1. DATE ET LIEU

Du 30 janvier au 2 février 2020, à Mulhouse (68).

Les qualifications se déroulent le jeudi 30 janvier 2020.

Le tableau principal a lieu du vendredi 31 janvier au dimanche 2 février 2020.

2. ÉCHEANCIERS

2.1. Inscriptions

- Date de lancement : 17 octobre 2019
- Date limite : 08 décembre 2019
- Date de prise en compte du CPPH : 12 décembre 2019

2.2. Championnat de France

- Date d'envoi de la liste des qualifiés : 19 décembre 2019
- Date de prise en compte du CPPH pour les tableaux : 16 janvier 2020
- Date de désistement sans justification : 19 janvier 2020
- Date de diffusion des tableaux : 23 janvier 2020

2.3. Droits d'inscription

Le montant des inscriptions est fixé comme suit :

- 19 € par joueur en simple ;
- 12 € par joueur en doubles.

Le chèque signé du montant des droits d'inscription doit être joint au formulaire d'inscription ; ainsi qu'un R.I.B. pour les remboursements éventuels.

3. MODALITES D'ORGANISATION

3.1. Récompenses

Seuls les finalistes et vainqueurs participeront aux podiums. Les récompenses des demi-finalistes seront remises à l'issue des demi-finales.

3.2. Tenues

A partir des quarts de finale, les partenaires de double ont l'obligation de porter des tenues de couleur identique.

4. ADRESSES

Site fédéral : www.ffbad.org

Fédération : ffbad@ffbad.org
9-11 avenue Michelet
93583 SAINT-OUEN CEDEX
Téléphone : 01 49 45 07 07
Télécopie : 01 49 45 18 71

CFC : sibylle.saillant@ffbad.org